

Résumé

La province du Canada : Ouest du Canada

John A. Macdonald et ses alliés parviennent à mobiliser un soutien à grande échelle pour la Confédération. George Brown et ses partisans y voient plus d'avantages que de désavantages, même s'ils ont tout de même certaines réserves.

Représentation

La province compterait enfin davantage de représentants, de façon à refléter la croissance de sa population. Elle aurait un poids politique plus important dans la nouvelle Confédération que dans la province du Canada.

Prospérité

La Confédération créerait de nouveaux marchés, rendrait les compagnies de chemin de fer plus rentables et aiderait les populations à coloniser l'Ouest du pays.

Sécurité

La Confédération permettrait une meilleure protection militaire contre les Américains et d'autres ennemis possibles.

Comme ces avantages paraissaient évidents, 54 des 62 députés de l'Assemblée législative de l'Ouest du Canada ont voté en faveur de la ratification de la Confédération.

Résumé

Province du Canada : Est du Canada

Le parti de George-Étienne Cartier, le Parti bleu, soutient le projet de Confédération avec enthousiasme. De son côté, le Parti rouge d'Antoine-Aimé Dorion s'y oppose.

Autonomie et survie

La province conserverait le contrôle sur sa langue, sa religion, son système d'éducation et de droit civil. Les droits des Canadiens-Français seraient donc les mêmes que ceux des Anglais. Cependant, certains s'inquiètent de la portée des pouvoirs du gouvernement fédéral. Ils croient que les francophones seront en minorité et que la religion pratiquée par les francophones pourrait être menacée par la religion protestante, adoptée en grande partie par les Anglais.

Sécurité

La Confédération permettrait une meilleure protection militaire contre les Américains et d'autres ennemis potentiels. Certains craignent cependant que cette union suscite la colère d'autres pays et que des conflits s'ensuivent. Si toutes les colonies se réunissent, d'autres pays pourraient y voir une menace.

La volonté du peuple?

Dorion, qui était contre la Confédération, critique ceux qui font la promotion de la Confédération, car ils ne permettent pas au peuple d'exprimer son opinion à ce sujet, dans le cadre d'un référendum ou d'une élection.

Les partisans de la Confédération remportent le vote par une mince majorité : seulement 37 des 62 députés de l'Assemblée législative de l'Est du Canada votent en faveur de la ratification de la Confédération.

Résumé

Résumé : Nouvelle-Écosse

Même si les délégués dirigés par Charles Tupper sont des partisans enthousiastes de la Confédération, la population dans son ensemble ne partage pas forcément leur opinion. Joseph Howe s'oppose féroce­ment à cette initiative.

Peu en commun

La Nouvelle-Écosse a toujours été tournée vers la mer et ses relations avec la Grande-Bretagne, et a tissé peu de liens avec la province du Canada. Howe et de nombreux autres craignent que leur colonie ne s'affaiblisse dans un plus vaste pays.

Sous-représentation

Comme les autres colonies des Maritimes, la Nouvelle-Écosse s'inquiète d'être sous-représentée dans une assemblée élue.

Transferts insuffisants

Les sommes que le nouveau gouvernement fédéral transférerait aux provinces paraissent insuffisantes.

On s'oppose fortement à la Confédération, cependant, l'Assemblée législative ratifie l'initiative, contre la volonté de sa population.

Résumé

Résumé : Nouveau-Brunswick

Les délégués, dirigés par Samuel Leonard Tilley, sont des partisans enthousiastes de la Confédération, mais la population est divisée.

Sous-représentation

Comme les autres colonies des Maritimes, le Nouveau-Brunswick craint d'être sous-représenté au sein d'une assemblée législative. Ses délégués insistent, en vain, sur une représentation égale à celle de la province du Canada au nouveau Sénat.

Le chemin de fer

La construction d'un chemin de fer transcolonial desservant Saint John ouvrirait la porte à de nouveaux marchés. Les coûts de construction seraient partagés entre toutes les colonies.

Commerce

Le Nouveau-Brunswick a toujours maintenu des liens commerciaux plus étroits avec les États-Unis qu'avec la province du Canada. L'union avec les autres colonies ne serait pas forcément bonne pour les affaires.

Sécurité

La Confédération permettrait une meilleure protection militaire contre les Américains et d'autres ennemis possibles, notamment un groupe irlandais appelé les Fenians qui ont mené des raids au Canada.

Les droits des minorités

Les Acadiens et les catholiques irlandais craignent que leurs droits à l'éducation ne soient menacés par la Confédération, puisque les Protestants, plus nombreux, seraient nécessairement à la tête du nouveau pays.

Lors d'une élection générale tenue au début de l'année 1865, les opposants à la Confédération remportent une victoire éclatante. Les électeurs, cependant, changeront d'idée lors d'une seconde élection l'année suivante, et l'Assemblée législative accepte finalement l'union des colonies.

Résumé

Résumé : Île-du-Prince-Édouard

L'enthousiasme pour la Confédération est plus faible ici que dans toutes les autres colonies, même parmi ses délégués. La Confédération semble offrir très peu d'avantages.

Sous-représentation

L'Île-du-Prince-Édouard est la colonie la moins peuplée du Canada, ce qui risque de l'affaiblir au sein de ce nouveau gouvernement. Elle veut obtenir plus de sièges à la Chambre des communes et au Sénat.

Accès au territoire

Le fait que la majeure partie de l'Île appartient à de riches propriétaires britanniques est très contesté. Les résidents veulent que le nouveau gouvernement achète les terres et les redonne aux résidents de l'Île.

L'économie

On craint une augmentation des impôts. En outre, la population ne veut pas être obligée de payer pour les projets qui ne lui profiteront pas directement, comme le chemin de fer transcolonial.

Défense

Les résidents de l'Île ne veulent pas être obligés de participer à des conflits impliquant le Canada et d'autres nations, surtout les États-Unis. Comme l'Île-du-Prince-Édouard est séparée du territoire continental, ses représentants jugent qu'elle n'est pas concernée par les conflits sur les frontières et le commerce.

Les débats déchirent le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. L'opposition est si forte que le projet de Confédération sera rejeté jusqu'en 1873.

Résumé

Résumé : Terre-Neuve

Terre-Neuve n'est pas représentée à la conférence de Charlottetown, mais deux observateurs sont dépêchés à la conférence de Québec. Ils reviennent enthousiastes, mais ne parviennent pas à convaincre la plupart des Terre-Neuviens de s'intéresser à l'idée de Confédération.

L'économie

Certaines personnes espéraient que la Confédération offre une solution aux problèmes économiques de l'île, mais la plupart n'y voyaient aucun avantage. La population craignait une hausse des impôts.

Peu en commun

Terre-Neuve s'était toujours tournée davantage vers la mer que vers le territoire continental. Elle profitait d'une étroite relation avec la Grande-Bretagne et n'avait pas de liens avec les autres colonies.

Les droits des minorités

De nombreux Terre-Neuviens étaient d'origine irlandaise et craignaient l'union, car ils croyaient que les problèmes de l'Irlande sont nés de son union avec l'Angleterre. Ils se méfiaient également du sentiment anticatholique qui prévalait dans l'Ouest du Canada.

En raison de l'indifférence générale et de cette forte opposition, Terre-Neuve n'a joint la Confédération qu'en 1949.

Résumé

Résumé : Autochtones

Les Autochtones n'étaient pas représentés lors de la conférence de Charlottetown. La plupart des délégués ne les considéraient pas comme des partenaires importants et jugeaient que de toute façon, les Autochtones formaient une nation vouée à l'extinction.

Un monde naturel en évolution

Les colons et les gouvernements, qui ne se gênent pas pour voler des terres aux Autochtones, obligent ces derniers à trouver de nouvelles façons de survivre, mais un nouveau pays, où ils ne pourraient pas conserver leurs territoires ou leurs modes de vie traditionnels, ne présente aucun avantage pour eux.

Peu en commun

Les Premières Nations ont toujours cru qu'ils avaient un lien direct avec le roi ou la reine d'Angleterre, plutôt qu'avec les colonies. Ils n'avaient pas conclu de traités ni d'ententes avec les colonies. Même s'ils craignaient quelque peu cette union des colonies, ils pensaient qu'ils pourraient continuer de traiter directement avec la Reine et ses représentants afin de signer des traités ou pour tout autre dossier les concernant.

Nouvelles lois et nouvelles limites

Dans les années 1850, le gouvernement adopte des lois qui interfèrent directement avec les droits des Autochtones. Certaines lois préconisent l'assimilation en envoyant les enfants autochtones dans des écoles où ils apprendraient à vivre comme les colons, ou en éloignant les Autochtones de leur terre natale. Les Premières Nations et les Métis étaient donc convaincus que les colonies ne seraient pas de bons partenaires de négociation.

Malgré leur relation avec la Couronne et leurs droits sur le territoire, les Premières Nations et les Métis ne sont pas invités à prendre part aux débats entourant la Confédération.

Résumé

Résumé : Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique participe de loin aux négociations à Charlottetown et à Québec, mais prend part à la conférence de Londres.

Sécurité

La Confédération permettrait à la Grande-Bretagne de réduire ses coûts au Canada, surtout pour l'armée, qui était très coûteuse. Si les colonies se regroupent, elles devront payer pour leur propre armée.

Investissements

Les financiers de Londres jugent que l'union des colonies leur permettra d'obtenir un meilleur rendement sur leurs investissements en Amérique du Nord, surtout si le chemin de fer est construit. Cette infrastructure ferait du Canada un pays beaucoup plus riche.

Le gouvernement britannique a tout fait pour favoriser la Confédération. À la demande de Londres, les gouverneurs des colonies usent de leur influence pour inciter les colonies à se joindre à la Confédération.

Résumé

Résumé : Femmes

Les femmes du Canada ne vivent pas toutes la même expérience, selon le lieu d'où elles proviennent, leur âge, leur niveau de richesse ou de pauvreté. Tout de même, les femmes de cette époque ne sont pas considérées comme de « personnes » au sens de la loi. Pour cette raison, elles sont exclues de toutes les discussions entourant la Confédération.

Une structure juridique rigide

En vertu de la loi, les femmes n'avaient pas de droits. Elles appartenaient à leur père jusqu'à ce qu'elles se marient, où elles devenaient alors la propriété de leur mari. Il n'y avait pas de lois protégeant les droits des femmes, ni leur droit de se faire entendre, surtout au sein du gouvernement.

Peu en commun

Dès leur jeune âge, les filles apprennent qu'elles n'ont pas leur place au sein du gouvernement ou dans la sphère publique. Les possibilités pour les femmes de s'engager en politique sont très rares. Même si certaines sont membres d'associations et de clubs locaux par le biais de leur communauté ou de leur église, la plupart des femmes ne participent pas à la vie politique et ne sont pas au courant des grands enjeux politiques de l'époque.

Banquets et robes de bal

Si elles prennent part aux événements entourant la Confédération, c'est uniquement à titre d'épouses ou de filles. Certaines femmes parlent de la Confédération dans leur journal ou dans leur correspondance. D'autres créent des objets d'artisanat ou d'autres souvenirs de leur participation aux banquets et aux bals organisés dans le cadre des conférences.

Malgré l'important segment de la population qu'elles représentent, les femmes, qui légalement ne sont pas des personnes, ne peuvent pas participer aux discussions et aux votes liés à la Confédération.